

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2019-2024 DU GRAND PÉRIGUEUX

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ?

Le PCAET est un **outil de planification** pour s'organiser à l'échelle d'un territoire face au changement climatique. Il comporte un diagnostic, une stratégie et un plan d'actions sur 6 ans.
Tous les secteurs d'activité sont concernés : **résidentiel, tertiaire, industrie, transports et agriculture.**

Le PCAET du Grand Périgueux

Le Grand Périgueux a élaboré en 2018-2019 son PCAET afin de définir une stratégie et un plan d'actions transversal pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter.

Depuis l'adoption du PCAET fin 2019 pour 6 ans, **30 actions réparties en 6 axes** sont en cours de réalisation.

Le PCAET a été **enrichi en 2023 avec un Plan d'Amélioration de la Qualité de l'Air (PAQA).**

Les axes stratégiques du PCAET

Axe 0 : Coordonner, communiquer, suivre et évaluer le PCAET

Axe 1 : Planifier un aménagement et un urbanisme durables

Axe 2 : Favoriser la mutation énergétique des bâtiments

Axe 3 : Réduire les déplacements motorisés et leurs impacts

Axe 4 : Soutenir l'émergence d'activités économiques durables

Axe 5 : Développer les énergies renouvelables

Axe 6 : Améliorer la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire
(axe ajouté en 2023 et non évalué)

Les documents du PCAET sont disponibles sur le site internet du Grand Périgueux (www.grandperigueux.fr)



Les objectifs chiffrés du PCAET	2030	2050
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	-28 %	-48 %
Réduction de la consommation énergétique	-21 %	-45 %
Part d'énergie renouvelable dans la consommation finale	32 %	47 %

Une évaluation à mi-parcours ?

La loi prévoit une évaluation de la mise en œuvre de chaque PCAET après 3 ans d'application, soit à mi-parcours.

Le Grand Périgueux a saisi cette opportunité pour identifier les actions à réaliser dans les prochaines années et remobiliser l'ensemble des acteurs.

Ce bilan est le résultat d'un travail de suivi et d'évaluation de la stratégie établie.

Ce document en présente la synthèse.

Objectifs de l'évaluation à mi-parcours

- Évaluer l'avancement des actions du PCAET
- Analyser l'évolution du territoire depuis son adoption
- Évaluer le pilotage et la coordination du PCAET par le Grand Périgueux
- Identifier les difficultés et les leviers d'action
- Identifier les enjeux pour les trois prochaines années
- Remobiliser les élus, les services et les partenaires du PCAET
- Anticiper la révision du PCAET attendue en 2025

Calendrier

Juin 2023

Lancement de l'évaluation à mi-parcours

Juillet - Septembre 2023

Entretiens et enquête auprès des communes et partenaires, collecte des données

Septembre - Décembre 2023

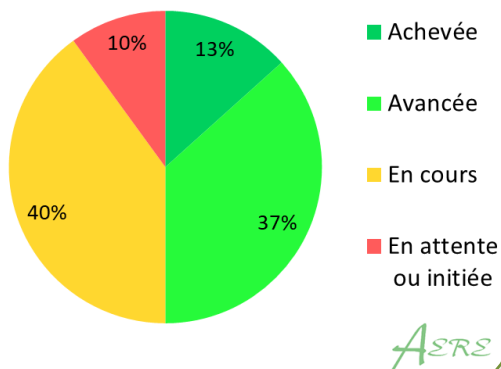
Analyse des entretiens, des réponses à l'enquête et des données collectées.
Rédaction du bilan (rapport et synthèse)

En 2024

Restitution

Principaux résultats de l'évaluation

Avancement qualitatif des actions du PCAET en 2023



Avancement global des actions

Le PCAET du Grand Périgueux compte 30 actions, qui font chacune l'objet d'une fiche action décrivant leur contenu, les acteurs concernés et les objectifs (souvent chiffrés) à atteindre en 2024.



La **moitié des actions** ont été jugées comme étant **avancées ou achevées**



40 % des actions sont **en cours** et doivent donc être poursuivies, avec un redoublement des efforts et des moyens engagés



Trois actions sont **en attente** ou **à peine initiées**

Avancement des différents axes

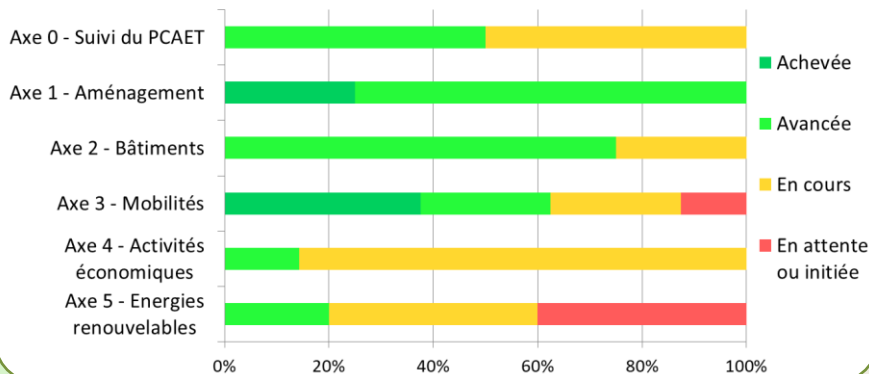
Les axes relatifs aux **activités économiques durables** et aux **énergies renouvelables** sont **en retard** par rapport aux autres axes, qui sont globalement **bien avancés**.



3 actions en faveur d'une mobilité durable sont déjà achevées



Avancement qualitatif des actions selon les différents axes stratégiques du PCAET (2023)



Principales réussites sur le territoire



Navette ferroviaire Niversac-Mussidan



Vélos en libre-service, chèques VAE*, pistes cyclables



Création de l'Espace Aliénor



Programme d'amélioration de l'habitat Amelia 2



Fonds "verts" du Grand Périgueux pour les communes



Plateforme Manger Bio Périgord et collèges labellisés 100 % bio



Contrat de Développement Territorial "Chaleur Renouvelable en Périgord"

Plans de déplacements entreprise / administration

Principales difficultés



Moyens financiers : matériaux bio-sourcés trop chers, projets d'EnR non viables...



Acceptabilité : ex : réticence de la population et des élus sur certaines EnR*



Disponibilité des données : difficultés liées au manque de données pour le suivi du PCAET



Délais des projets et Covid-19 : longues démarches et décalage des actions à cause de la Covid-19



Relation entre les acteurs : problèmes de coordination entre les différents acteurs (de l'agriculture, de l'habitat...) et manque de sollicitation des partenaires (CAUE, FD CUMA...)



Communication : méconnaissance des dispositifs et des services locaux (rénovation, EnR*...)



Caractéristiques du territoire : artisans en difficulté sur le territoire, niveau de vie peu élevé...



Législation, réglementation, administratif : blocages réglementaires, lenteur administrative



Moyens humains : manque d'accompagnement, manque d'entretien et de gestion d'un réseau de chaleur, manque d'artisans formés, etc.

Avancement des actions du PCAET du Grand Périgueux

● Action achevée ● Action avancée ● Action en cours ● Action en attente ou initiée

Axe 0 : Suivi du PCAET

- **Suivi et évaluation du PCAET** : La Mission Climat et Transition Écologique (MCTE) a été créée en juin 2021 : porteuse du PCAET, elle suit chaque année l'avancement des actions et travaille avec les acteurs sur leur mise en œuvre
- **Plan de communication général sur le PCAET** : Le plan de communication est en cours de validation

Axe 1 : Aménagement et urbanisme durables

- **SCoT* et PLUi* durables** : Le PLUi a été approuvé en 2019 et le SCoT non approuvé en décembre 2023
- **Excellence environnementale dans les aménagements** : De nombreux projets de constructions avec critères environnementaux ont été menés (ex: Espace Aliénor)
- **Fonds "vert" pour les communes** : Le Fonds Vert du Grand Périgueux est doté de 500 000€/an
- **Réseaux de distribution d'énergie adaptés à la transition énergétique** : Les réseaux sont sécurisés et la quantité d'EnR* injectée augmente

Axe 2 : Mutation énergétique des bâtiments

- **Rénovation des bâtiments** : Le programme d'amélioration de l'habitat Amélia 2 fonctionne très bien
- **Stratégie avec les bailleurs sociaux** : De nombreux logements sociaux ont été construits ou rénovés bien que les matériaux biosourcés ne soient pas encore intégrés
- **Information énergie-climat tous publics** : La Plateforme de rénovation énergétique Dordogne-Périgord a été lancée
- **Rénovation énergétique et gestion de l'eau et de l'énergie sur le patrimoine du Grand Périgueux** : De nombreuses mesures sont prises pour la gestion de l'énergie (plan sobriété)

Axe 3 : Mobilités

- **Intermodalité** : L'intermodalité est très bien mise en place sur l'agglomération (PEM*, navette ferroviaire...)
- **Stratégies de mobilité des entreprises et des particuliers** : De nombreux plans de déplacements entreprise/administration sont en cours ; le covoiturage s'installe
- **Télétravail** : Le télétravail se développe, ainsi que les tiers lieux et les espaces de coworking
- **Plan global de déplacement « Périmouv » et plan de déplacement urbain** : Le plan global de déplacement "Périmouv" est achevé et le PDA * du Grand Périgueux lancé en janvier 2023
- **Transports scolaires** : Les bus scolaires parallèles aux axes ferroviaires sont basculés vers le TER
- **Schéma cyclable intégrant la véloroute voie verte** : De nombreux vélos sont mis en libre service, de nouvelles pistes cyclables ont été créées
- **Motorisations alternatives** : Le parc de bus est renouvelé pour de l'électrique à raison de 3 à 4 bus par an
- **Optimisation de la livraison de marchandises** : Cette action sera engagée prochainement

Axe 4 : Activités économiques durables

- **Mobilisation du tissu économique** : Une éco-conditionnalité est mise en place sur toutes les aides aux entreprises
- **Mobilisation des entreprises du bâtiment** : Des ateliers et actions de sensibilisations sont organisés mais les artisans restent en difficulté sur le territoire et les aides à la rénovation sont compliquées
- **Stratégie écotouristique** : Des actions de réduction des voitures individuelles pour le tourisme seront mises en place prochainement
- **Stratégie d'achats durables** : Le Grand Périgueux participe au groupement régional des achats responsables
- **Agriculture à faible impact** : Des lieux tests agricoles ont été créés pour faciliter l'installation de maraîchers bio
- **Offre alimentaire locale de saison** : 6 collèges du territoire sont labellisés 100% bio
- **Stratégie Zéro déchet** : Mise en place de la redevance incitative par le SMD3*

Axe 5 : Énergies renouvelables

- **Suivi de la stratégie énergétique** : Le SDE24* fait un suivi de la stratégie énergétique
- **Développement d'électricité renouvelable** : Des projets photovoltaïques d'envergure sont en cours
- **Réseaux de Chaleur** : 3 réseaux de chaleur existent sur le Grand Périgueux et l'un d'entre eux est en cours d'extension (Les deux rives à Périgueux)
- **Production de biogaz** : Le projet de méthaniseur à Boulazac-Isle-Manoire a été suspendu
- **EnR dans le résidentiel** : Très peu d'actions sont mises en place (ex : bois énergie ou solaire thermique)

Et maintenant ?

Perspectives et poursuite des actions

Axe 0 Formation des élus et des agents du Grand Périgueux sur les thématiques du PCAET
Validation du plan de communication

Axe 1 Modification du SCoT et révision du PLUi
Poursuite des projets d'aménagements durables (le Sîlot, ALSH, bâtiments communaux)

Axe 2 Amélia 3 avec augmentation des aides
Actions de sensibilisation (qualité de l'air, ENR...)
Poursuite de la rénovation des bâtiments publics

Axe 3 Création de nouveaux parkings de covoiturage et de parkings relais
Mise en œuvre de la 2^{ème} moitié du schéma cyclable
Optimisation du transport des marchandises

Axe 4 Conventions avec la Chambre d'Agriculture et le Département pour l'installation d'agriculteurs et le développement du bio
Mobilisation des entreprises

Axe 5 Projets d'installation de panneaux solaires et d'EnR thermiques (bois-énergie)
Préparation du prochain CDT* Chaleur renouvelable (2025-2027)



Grand Périgueux 2040

Le projet du territoire du Grand Périgueux a permis d'identifier les enjeux sur la base d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs afin d'établir un plan d'actions à horizon 2040, évolutif et opérationnel dès 2024. Ce projet intègre les enjeux du PCAET.

Comment participer / s'impliquer ?

Révision du PCAET en 2025 : tout au long de la concertation, vous pourrez formuler vos observations et contributions.

S'impliquer dans la démarche en tant qu'acteur du territoire

- Me renseigner sur le plan d'actions du PCAET
- Solliciter le Grand Périgueux et les acteurs potentiellement intéressés par mes projets
- Répondre aux sollicitations du Grand Périgueux sur le PCAET (invitation à des réunions, demandes d'informations, propositions de partenariats...)
- Participer aux réunions départementales organisées régulièrement sur la transition écologique
- Pour les entreprises et administrations, me faire accompagner via des PDA/PDE

Agir de mon côté en tant qu'habitant(e)

- Me renseigner sur le plan d'actions du PCAET et participer aux futures concertations
- Changer mon équipement de chauffage s'il est ancien ou utilise une énergie fossile et m'assurer du bon entretien de celui-ci
- Me renseigner pour rénover mon logement et obtenir des aides : <https://amelia2.fr/>
- Me déplacer en transports en commun ou en vélo dès que cela est possible
- Faire du covoiturage pour aller au travail, parler d'autopartage avec mes voisins
- Me renseigner sur le potentiel photovoltaïque de ma toiture
- Discuter autour de moi des habitudes de chacun pour découvrir ou partager des pratiques éco-responsables
- Installer un composteur dans mon jardin, ma copropriété ou mon quartier : <https://smd3.fr/reduire-ses-dechets/composter/>
- Privilégier les produits bio et locaux pour mes achats alimentaires

Glossaire

- VAE : Vélo Assistance Électrique
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- SCoT : Schéma de cohérence territoriale
- EnR : Énergie renouvelable
- PEM : Pôle d'Échange Multimodal
- CDT : Contrat de Développement Territorial
- SMD3 : Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne
- SDE24 : Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne
- PDE / PDA : Plan de Déplacement Entreprise / Administration
- ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement